



AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES : Commune de MONTVALEZAN, Chef Lieu, 1 place de la Mairie, Point(s) de contact : Didier CHARVET, 73700 MONTVALEZAN, Téléphone : (+33) 4 74 06 84 12, Courriel : dgs@montvalezan.fr, Code NUTS : FRK27

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://mairie-montvalezan.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://montvalezan.e-marchespublics.com>

I.3) COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://montvalezan.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
- au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

- par voie électronique via : <http://montvalezan.e-marchespublics.com>

- par voie électronique uniquement

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'exploitation du golf et du futur club-house de La Rosière
Numéro de référence : DC-2020.01.20

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92610000

Descripteur supplémentaire : IA41 - UA02

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : Délégation de service public pour l'exploitation du golf et du futur club-house de La Rosière.

La Rosière est une station de ski de Haute-Tarentaise dans les Alpes (domaine skiable franco-italien, Espace San Bernardo), située sur la route du Col du Petit Saint Bernard et comprenant 12 000 lits touristiques à ce jour, sans compter le nouveau Club-Med (ouverture décembre 2020).

Outre l'exploitation du golf existant (9 trous + practice), la commune attend du délégataire qu'il finance, réalise et exploite le nouveau bâtiment qui abritera le club-house comprenant des espaces d'accueil et des locaux techniques pour le golf, ainsi qu'un bar-restaurant qui aura vocation à fonctionner aussi bien en saison hivernale qu'estivale (restaurant sur les pistes). Le bâtiment aura une surface d'environ 500 m² (locaux techniques pour le golf compris).

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92600000

Code CPV principal : 55000000

Code CPV principal : 55400000

II.2.3) Lieu d'exécution

Codé NUTS : FRK27

Lieu principal d'exécution : La Rosière 73700 MONTVALEZAN

II.2.4) Description des prestations : Outre l'exploitation du golf existant (9 trous + practice), la commune attend du délégataire qu'il finance, réalise et exploite le nouveau bâtiment qui abritera le club-house comprenant des espaces d'accueil et des locaux techniques pour le golf, ainsi qu'un bar-restaurant qui aura vocation à fonctionner aussi bien en saison hivernale qu'estivale (restaurant sur les pistes). Le bâtiment aura une surface d'environ 500 m² (locaux techniques pour le golf compris).

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 360

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

III.1.2) Capacité économique et financière : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux

exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservés :

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : **10 mars 2020 à 12:00**

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT : Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de GRENOBLE, 2 place de Verdun, BP 1135, Cedex, 38022 GRENOBLE, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 janvier 2020

ECO 73 638 24/01/20

Eco Savoie Mont Blanc - n°04 du 24 JANVIER 2020 - édition de SAVOIE